



Une fois n'est pas coutume nous allons faire le grand écart dans ce numéro d'octobre de notre Marssac info.

Au milieu de toutes les informations dont fourmille notre journal, j'en ai retenu deux, que quatre siècles séparent.

Regard en arrière : fin du XVII^{ème} siècle. C'est la période estimée pour la réalisation, par un peintre anonyme, du tableau de "La tentation de Saint-François d'Assise vaincue à Portioncule". Le voilà aujourd'hui en cours de restauration dans un atelier d'art

de Gaillac. Une fois ses couleurs originelles retrouvées, il reprendra une place d'honneur dans l'église de notre village.

] grand écart [

Regard devant nous, dans un futur tout proche : 2015. C'est la date prévue pour l'installation des premières entreprises dans la Zone d'Aménagement Eco2 Rieumas. Premières entreprises, premières embauches, nouveaux arrivants, nouvel essor...

Grand écart : c'est le quotidien de la vie d'une municipalité. De ces "petits dossiers", que certains pourront dire "de rien du tout" mais si importants quand même, à ces "lourds dossiers", longs et compliqués, qui portent le futur de Marssac.

Les 28 pages de ce Marssac Info en sont, encore une fois, l'illustration.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Bien à vous
Anne-Marie Rosé



PRECISION

Marssac info, journal municipal
d'information

Directrice de la publication :

Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :

P. Crépin, T. Stéfanon avec la
participation des commissions
municipales et des associations

Création et mise en page :

P. Crépin

Tirage : 1600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Dépot légal en cours

VOTRE MAIRIE

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Vendredi

8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Samedi matin de 8h30 à 12h

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

mairie-marssac@wanadoo.fr

www.marssac-sur-tarn.fr

**Mme Catala, assistante sociale,
reçoit sur rendez-vous le mardi de
9h30 à 12h. Tél : 05 63 48 17 20**

[sommaire]

Oups et mille excuses	p 3
Les travaux sur notre commune	p 4 & 5
Du côté de l'école	p 6
Passez votre brevet de secourisme	p 7
Inscription sur les listes électorales	p 7
Visite de la cuisine centrale de Lagrave	p 8 à 13
Déchets verts et encombrants : rappel	p 13
Expo photos : coup de coeur	p 13
PLU : réunion publique du 11 septembre	p 14
Zone d'activités ECO2 Rieumas : les travaux redémarrent	p 15
Compte-rendu du Conseil Municipal	p 16 à 19
Des nouvelles de la Boule Marssacoise	p 20
Une nouvelle saison pour Marssac Volley Club	p 20
Repas de quartier à la Tancade et rue des trincades	p 21
Assemblée Générale de l'ADMR	p 22
MARSSAC RUGBY XIII : L'école des jeunes sur les rails	p 22
Excursion pour le club des Aînés	p 22
Venez jouer à la belote avec "Les Amis des Cartes"	p 22
Bibliothèque "La vieille cantine"	p 23
Numéros utiles	p 23
Du côté du patrimoine	p 24 à 27
Soirée astronomie	p 28

à vous !

Donner votre point de vue,
proposer ou animer des
rubriques... contactez

Pascal Crépin

06 37 74 30 54

pascal.crepin@wanadoo.fr

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr



Oups !

ou quand la technique n'en fait qu'à sa tête...

Dans le numéro de septembre, en page centrale, j'ai inséré la photo réalisée avec les entrepreneurs de Marssac. Je l'avais mise en page centrale croyant qu'elle serait imprimée dans son intégralité, en A3... Que nenni, quelle surprise (désagréable) quand les numéros nous ont été livrés. Une grande bande blanche séparait la photo en deux. Et, bien entendu, des têtes avaient disparu. Je ne pouvais faire moins que réimprimer la partie tronquée...

Pascal Crépin
Adjoint
en charge de la communication



Et tant qu'à m'excuser, je continue sur ma lancée. Toujours dans le numéro de septembre (je devais être fatigué !), nous avons parlé de la rentrée, de toutes les invitations, de toutes les reprises, de tous les démarrages...

Et j'ai juste oublié de parler de nos distributeurs bénévoles. Ces femmes et ces hommes qui parcourent nos rues et nos impasses tous les mois pour distribuer le Marssac info. Pour eux aussi c'était la rentrée.

Encore merci !



Les travaux sur votre commune



Salle des fêtes : des rideaux de scène plus maniables

Pas de belle scène sans beaux rideaux pour la mettre en valeur ; à la salle des fêtes le grand rideau rouge d'avant scène a été changé il y a deux ans. Cette année deux des panneaux des rideaux de fond, très abîmés, ont été remplacés et un nouveau système d'accrochage sur rail a été installé. La manipulation des rideaux en est grandement facilitée. Il ne faut plus désormais que quelques secondes pour passer de petite scène à grande scène. Le spectacle peut commencer !



Entretien des platanes route d'Albi

Ce sont 59 platanes qui ont été élagués le long de la route d'Albi. Plus de dix jours ont été nécessaires pour ces travaux.



Route d'Albi : meilleure visibilité pour plus de sécurité

Au carrefour de la départementale avec la "voie privée" de la ZAC du Bourdelas l'implantation des platanes gênait la visibilité des automobilistes et des piétons qui voulaient s'engager sur la route d'Albi. Quatre d'entre eux ont été abattus, deux de chaque côté de la sortie de la "voie privée". La visibilité est maintenant bien meilleure, pour la sécurité de tous.

Bientôt un diagnostic phytosanitaire pour les platanes du village

Les grands platanes qui bordent la route départementale et agrémentent la place de l'église et les rues de la ville vieille marquent de leur cachet notre village. Il y en a plus

de 80 en tout. Ils font partie de notre patrimoine et comme tout patrimoine nous devons en prendre soin. Nous avons décidé de dresser un état de leur santé

pour mieux les connaître et les préserver. Une entreprise spécialisée interviendra sur la commune en novembre pour établir un diagnostic précis.



Travaux préparatoires pour le futur parc de la rue Tonimarié

Avec ces 3 700 m², le futur parc n'est pas très grand. Mais il comptait, lorsque la municipalité l'a acheté, de très nombreux arbres et arbustes, gages de sa beauté future. Un important travail d'abattage et d'entretien était cependant nécessaire. Nos agents municipaux en ont réalisé une partie. L'entreprise Eco.Va.Na a pris le relais en septembre pour huit jours de travaux d'abattage et d'élagage. Deux cèdres et un merisier ont été enlevés, et plus d'une quinzaine d'arbres ont fait l'objet de leurs soins.

Tous les bois morts ont été broyés et les copeaux récupérés pour réaliser du mulch que nos agents pourront utiliser en pied de végétaux dans les espaces verts de la commune.



Un nouveau portail pour le stade Saint-Maury

Il a fallu plusieurs jours de travail à Christian Ravaille pour réaliser le nouveau portail du stade St Maury. Réalisé en acier, celui-ci mesure 4,5 ml de long sur 1,6 ml de haut. Sa fabrication est maintenant terminée et c'est la société ANO'TECH de Lagrave qui prend en charge les travaux de peinture.



Du côté de l'école

Les effectifs de la rentrée

EFFECTIFS 2013-2014										
NOM - PRENOM	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	T
SCAINI Joël/SICARD Clément									30	30
GAUSSERAND Philippe								19	8	27
KUBANIK Sandrine							11	16		27
ROBLES Solange							30			30
GERAULT Léticia						28				28
CAMBOULIVES Marc					24					24
MONSARRAT Carole				11	12					23
BRISSEBRAT Martine			6	20						26
ETIENNE Betty			27							27
BAYLE Carine		11	15							26
ANTAO Linette			27							27
Totaux	0	38	48	31	36	28	41	35	38	295

Ce sont 295 élèves qui ont fait leur rentrée à l'école de Marssac cette année, 117 en maternelle et 178 en primaire. Un effectif très stable, puisque l'école comptait l'an dernier 293.

L'équipe pédagogique est tout aussi stable. Nous accueillons cette année une nouvelle enseignante, Létitia Gérault qui a pris en charge la classe du CE1, en binôme avec Valérie Coutouly. L'équipe d'ATSEM reste quant à elle inchangée : Christine Rouquet seconde Carinne Bayle, Françoise Sudres seconde Linette Antao, Martine Torre Betty Etienne, Martine Giron Carole Monsarrat et Marie-Paule Bousquet Martine Brissebrat. Nous souhaitons à toutes et à tous une très bonne rentrée.

Moins de bruit à la cantine, c'est plus de confort pour tous



Pour améliorer le confort acoustique des enfants et des adultes qui fréquentent la cantine toutes les tables ont été dotées d'une protection en bulgomme et recouvertes d'une nappe. En amortissant les bruits du cliquetis des couverts et des chocs de la vaisselle, elles améliorent le confort de tous.

Et en plus elles sont jolies !

Les rythmes scolaires

Les résultats du questionnaire que la municipalité a adressé aux parents d'élèves en mars dernier étaient sans équivoque : les parents souhaitent, dans leur grande majorité, le report de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. C'est donc en septembre 2014 que la semaine de 4,5 jours s'appliquera chez nous.

Les mois que nous avons devant nous vont nous permettre d'observer les organisations mises en place dans les écoles qui appliquent déjà la réforme et les activités mises en place : quel contenu, comment, avec qui, quelle évaluation sur le terrain... et d'en tirer tous les enseignements utiles pour élaborer notre propre réponse à la

mise en place des nouveaux rythmes à l'école de Marssac.

Ce travail sera collaboratif. Nous le ferons en concertation avec les parents d'élèves, l'équipe éducative, les associations de Marssac et les responsables du CLAE.



12-17 ans

VACANCES DE TOUSSAINT - Marssac

prenez votre Brevet de Secourisme (PSC1)

« apprenez les Gestes qui Sauvent »

avec la **CLE DES CHAMPS**

Dates au choix: lundi 21 octobre (10 places), ou jeudi 24 octobre (10 places)

Durée: 1 journée (7 heures de formation) de 9h à 12h et de 13h à 17h

Repas: type auberge espagnole le midi (prévoir quelque chose à partager en commun pour le repas de midi)

Animateur référent CLE DES CHAMPS: Gilles BON SIRVEN

Formation: assurée par un moniteur de secourisme dûment qualifié

Prix: 30 €/jeune (payables à l'inscription)

Modalités d'inscription: tel : 05 63 81 51 02 ou clesdeschamps81.fr

nombre de places limité

tel : 05 63 81 51 02



[à noter, à noter, à noter, à noter, à noter, à noter, à noter, à no]

Elections de 2014 - Date limite d'inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter en 2014, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales. **La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2013.**

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans*. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire (à effectuer au plus tôt). L'inscription sur les listes électorales est possible selon 3 modalités :
- soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile),
- soit par courrier en envoyant à la

mairie le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile,
- soit par internet, dans certaines communes, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr.

À noter : les citoyens de l'UE sont dans l'obligation d'utiliser des formulaires spécifiques :
- cerfa n°12670*01 pour les élections municipales,
- cerfa n°12671*01 pour les élections européennes.

En 2014, les élections municipales se dérouleront au mois de mars et les européennes au mois de mai.

***J'ai 18 ans : comment cela se passe pour moi ?**

Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office en application des articles L. 11-1 et 11-2 du Code électoral. Mais attention il y a des exceptions à cette règle. Ne sont pas inscrits d'office sur les listes électorales de la commune les jeunes qui n'ont pas été recensés ou qui l'ont été trop tardivement ou ceux qui ont déménagé. Renseignez vous à la mairie.

Source : Service-Public.fr (site officiel de l'administration française).
Les formulaires d'inscription sont disponibles en Mairie ou sur Service-Public.fr



Cuisine centrale de Lagrave : une visite riche en information

Balade suggestive toute en saveurs et en odeurs



Cette année, changement à la cantine pour petits et grands. Les repas sont désormais livrés par la cuisine centrale de l'association "Le grand champ" de Lagrave. Les changements, c'est bien connu, font toujours un peu peur ; c'est pourquoi la municipalité a organisé en juin dernier une réunion d'information à l'attention des parents pour présenter le personnel et le fonctionnement de cet équipement en présence du président de l'association, du chef cuisinier, de la diététicienne et de monsieur le maire de Lagrave. Ce soir-là, engagement avait été pris d'organiser également une visite sur site.

Celle-ci a eu lieu un jeudi soir, le 19 septembre, à 18h ; Malgré une large information, diffusée dans les cartables et par voie d'affichage, peu de parents étaient au rendez-vous. Mais cela n'a pas arrêté l'élan de la dizaine de présents, parents ou élus, qui avaient envie de découvrir les lieux où se préparent les repas de nos enfants.

Accueillis par le directeur de la maison de retraite et le chef cuisinier ils ont pu visiter avec eux l'ensemble

du bâtiment, neuf et très bien équipé. Des explications détaillées ont été données et des réponses ont été apportées aux questions posées sur les approvisionnements, qui privilégient les circuits courts, les conditions de stockage, très surveillées, la qualité des repas où tout est fait pour préserver la saveur d'une "cuisine familiale", l'équilibre des repas, contrôlé par une diététicienne, les contrôles sanitaires, réalisés régulièrement...

Une visite très intéressante ont souligné tous les participants au moment du départ. Devant cet avis unanime, la municipalité a décidé de proposer une seconde visite. Les parents intéressés doivent le faire savoir à la mairie en utilisant le coupon réponse mis à leur disposition à la fin de ce dossier.

Découvrez les menus de la semaine du goût

Lundi 14 octobre

Carottes râpées à l'orange
Poulet au cidre
Pommes sautées
Fromage
Pomme au four et miel

Mardi 15 Octobre

Salade raisins pommes lardons
Lasagnes
Fromage blanc compoté
éclats spéculos

Mercredi 16 Octobre

Macédoine de légumes
Roti de dindonneaux
Gratin dauphinois
Faiselle
Fruit

Jeudi 17 Octobre

Salade composée à l'ananas
Rougail saucisse
Riz au curry
Panna cotta
coulis mangue passion

Vendredi 18 Octobre

Salade de poivrons
Brandade de morue
Eclair

Bon à savoir

Les menus sont consultables sur le site internet de la commune, en page d'accueil, rubrique "en un clic".



Visite en images... suivez Pascal



Première étape, la visite des parents d'élèves auxquels se sont joints quelques élus. Peu de visiteurs mais une discussion ouverte, sympathique et instructive.



Deuxième étape : équipement de rigueur pour votre serviteur lors d'un reportage pendant le travail des cuisiniers et de leurs aides. Merci pour leur accueil.



A l'entrée, premier espace de travail. Préparation des produits frais. Préparer, trier les mauvaises feuilles, laver, égoutter...



Une impressionnante réserve de plats, louches, poêles, casseroles, fouets de toutes tailles, de toutes formes...



Pendant que dans la salle froide (11°) on s'applique à couper et à répartir les tranches de jambon, en cuisine les légumes sont mixés après cuisson.



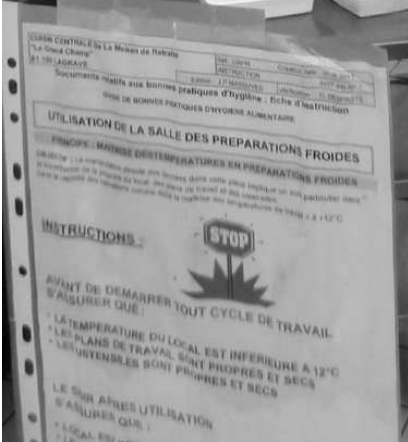


Une fois préparés, les plats sont mis à «refroidir» selon un process très précis puis mis sous vide et étiquetés (ici M pour Marssac!). Ils seront sortis de la chambre de stockage au dernier moment pour être emmenés dans des containers réfrigérés jusqu'à la cantine de Marssac.



Petit détour par la plonge.
Les ustensiles sont rincés
avant d'être mis dans le
lave-vaisselle.





Une partie de la réserve : les légumes sont conservés dans une chambre froide à 5°, les fromages dans une autre à 2°. Une réserve ne serait pas une réserve sans une salle «congélation» à moins 19°.





Petit rappel !

Les déchets verts, les encombrants, on en fait quoi ?

Vous pouvez faire appel aux services de la mairie : L'enlèvement des encombrants s'effectue le 1^{er} mardi du mois, l'enlèvement des déchets verts, le 2^{ème} mardi du mois. Les déchets verts doivent être préparés, prêts à emporter (fagots, sacs poubelles...). Ces services sont réservés uniquement aux particuliers et sont facturés 10 euros par passage (volumes limités : 1^{m3} pour les encombrants, 600 litres pour les déchets verts). **Vous pouvez aussi amener vous-mêmes encombrants et déchets verts en déchèterie :** Pour les encombrants il s'agit des déchèteries de Ranteil (05 63 38 59 80) et de Gaillaguès (05 63 46 20 98) à Albi . L'accès est gratuit pour les particuliers. Pour les déchets verts vous devrez les amener à la plate-forme de compostage de la déchèterie de Ranteil. L'accès est gratuit également et vous aurez droit chaque année à 100L de compost gratuit. Le règlement et les horaires des déchèteries est consultable sur le site de Marssac (<http://marssac-sur-tarn.fr>)

Exposition de photos des Paparazzis Marssacois : coup de cœur tout en rouge



Les Paparazzis Marssacois, ce sont Yvan, Céline, Christine et les autres, tous amateurs de photos, qui se retrouvent tous les lundis soir pour partager leur passion à la salle de l'Astrolabe ; leur troisième exposition, ce dimanche 15 septembre, a été l'occasion pour les visiteurs de découvrir une sélection de cinquante photos parmi les plus représentatives des travaux photographiques qu'ils ont réalisés au sein de l'association.

Une belle exposition, qui a amené les visiteurs des rues de Marssac aux ponts de Venise en passant par les forêts dévorantes des temples Mayas. Et coup de cœur pour les photos de la série "couleur", joliment illustrée par le rouge tourbillonnant de cette élégante danseuse. Des photos à retrouver, en couleur bien sûr, sur internet en tapant "lespaparazzismarssacois".

Visite de la cuisine centrale

Mme/M. _____ Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Tél _____

Adresse mail _____

Souhaite être prévenu de la prochaine visite de la cuisine centrale de Lagrave

Signature

Coupon à découper ou à recopier et à retourner à : Mairie
de Marssac, rue Tonimarié, 81150 Marssac



4^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme

Réunion publique du 11 septembre



La salle de l'Astrolabe était pleine pour la réunion publique organisée par la municipalité pour présenter aux marssacois le projet de modification du PLU.

Une modification qui est importante, a souligné en préambule Madame le Maire, car elle vise à mettre en conformité le Plan Local d'Urbanisme de la commune avec les prescriptions du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Albigeois. C'est pour cela, a-t-elle précisé, que la municipalité a voulu organiser cette réunion, avant même

l'ouverture de l'enquête publique, afin que tous les habitants intéressés disposent d'une information la plus complète possible.

Monsieur Eric Colomb, responsable du cabinet d'urbanisme «Atelier Urbain», a ensuite présenté le détail du projet de modification et répondu aux questions posées. Une présentation et un temps d'échanges que beaucoup de participants, à la fin de la réunion, se sont accordés à reconnaître bien utiles.

Rappel

L'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de Marssac se déroule du lundi 16 septembre au vendredi 18 octobre.

Madame le Commissaire Enquêteur reçoit en Mairie les jours suivants :

- Lundi 16 septembre 2013 de

13h30 à 17h00,

- Samedi 28 septembre 2013 de 9h00 à 12h00,

- Mardi 8 octobre 2013 de 13h30 à 17h00,

- Vendredi 18 octobre 2013 de 9h00 à 12h00.

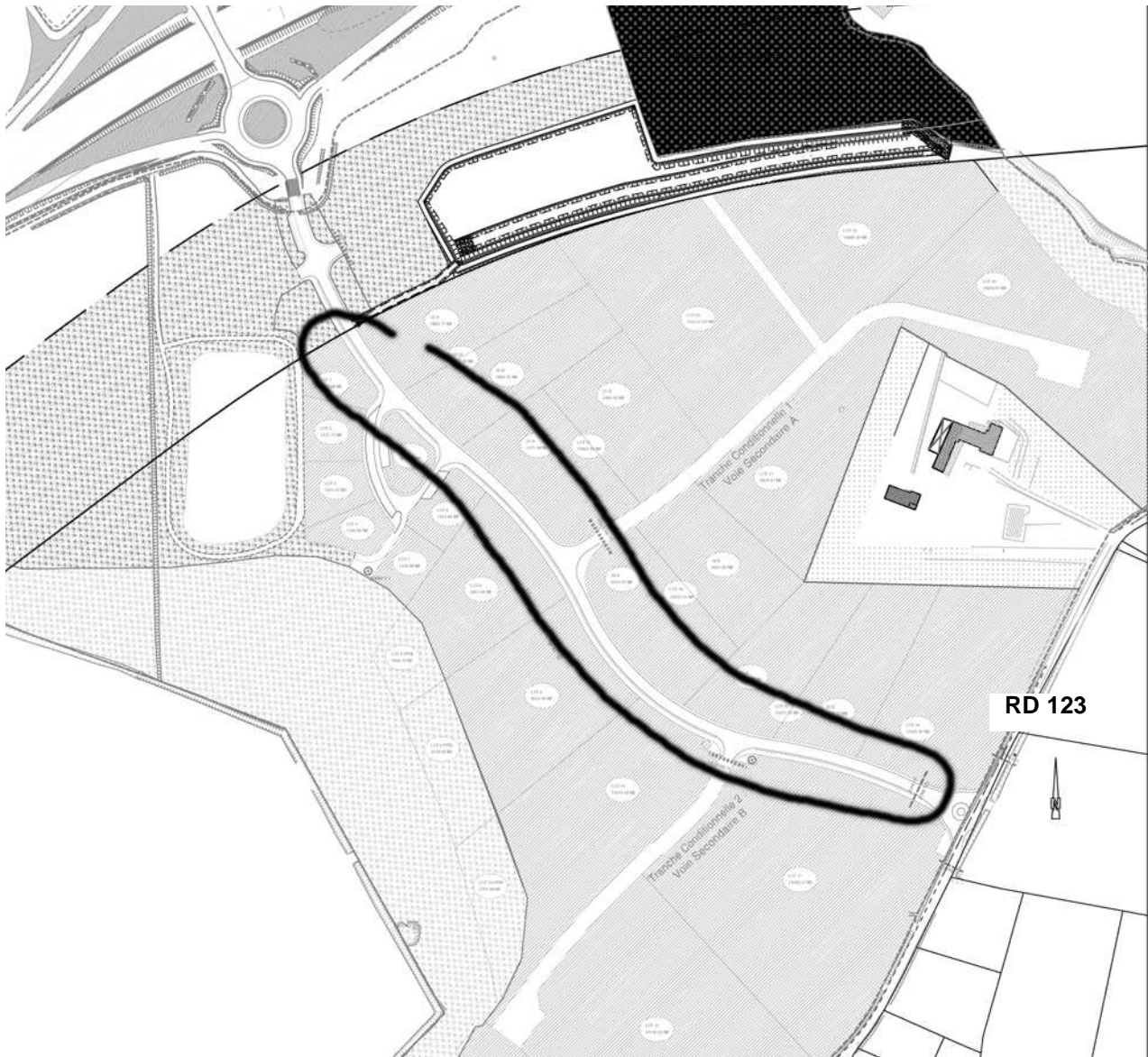
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit à Madame le Commissaire Enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions de Madame le Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie.





Zone d'activités EC02 Rieumas : les travaux redémarrent



Les travaux d'aménagement vont reprendre dès octobre dans la ZAC de Rieumas et se succéder sans interruption pendant plusieurs mois. Premiers de la liste, les travaux du réseau d'eau potable devraient débuter la deuxième semaine d'octobre pour finir fin novembre. Suivront ensuite en décembre les travaux sur la voirie qui seront réalisés en deux phases : les terrassements pendant 4 mois, les bordures et les enrobés pendant 4 mois. Ces travaux de voirie concerneront, dans un premier temps, uniquement l'axe principal de la zone, dont le tracé apparaît sur le document graphique ci-dessus. La voie sera calibrée pour permettre la circulation dans les deux sens des poids-lourds et des bus pour lesquels un arrêt est prévu à proximité de l'entrée, côté autoroute. Les déplacements piétons et cyclistes seront sécurisés grâce à un

large trottoir de 2,5 m séparé de la voie par une haie arbustive. Il est prévu de raccorder cette voie principale avec la RD 123 PAR un giratoire. Les travaux de creusement du bassin de rétention des eaux pluviales sont programmés quant à eux pour le 1^{er} semestre 2014. Ceux concernant la pose de l'éclairage public et des réseaux de télécommunication aussi. Comme pour tout chantier cette programmation peut, bien sûr, connaître des retards dus aux aléas climatiques et aux impondérables de la vie des chantiers.

Mais la dynamique est clairement relancée et nous pouvons espérer fêter dès 2015 l'arrivée de nos premières entreprises.



- CONSEIL MUNICIPAL n°13/03 -

Procès-verbal de séance

du lundi 3 juin 2013

Ouverture de séance à 21h00

L'an deux mille treize et le lundi trois juin, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, à la mairie, en séance ordinaire et publique, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Pascal CREPIN, Thierry MALLÉ, Lydie PICARONIE, Adjoint,

Jean BANQUET, Véronique BOSCH, Bruno DORÉ, Dominique FERRIERE, Gilbert ROCHE, Thierry STEFANON, Christelle SUAU, Isabelle VILAS, Jean-François VINCENT, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :

Christiane GELIS représentée par Isabelle VILAS

Bruno LADOUCKETTE représenté par Lydie PICARONIE

Jean-Charles NEHR représenté par Bruno DORÉ

Anne ROUMEGAS-PORCHE représentée par Anne-Marie ROSÉ

Secrétaire de séance : Lydie PICARONIE

Date de convocation : 27/05/2013

Approbation du compte-rendu de la séance du 29 mars 2013

Le compte-rendu de la séance du 29 mars 2013 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

1. SEM 81 : approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité 2012

1. Transfert de voirie dans le domaine public communal

2. Dénomination de rues

3. Demande de subvention DETR

4. Demande de subvention : "Document unique"

5. Mise en place de gobelets réutilisables dans les manifestations de la mairie et des associations.

6. Appel à projet du Conseil Général : mise en place de panneaux d'entrée et de sortie de ville en occitan.

7. Questions diverses

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal l'autorisation de rajouter une délibération à l'ordre de jour :

8 - Régularisation du transfert des VRD du Lotissement

de Tourseilles dans le domaine public de la commune.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le rajout de cette délibération.

1 - ZAC DU BOURDELAS : SEM 81

Approbation du Compte Rendu d'Activité 2012 (C.R.A.C. 2012)

Présenté par Madame le Maire

DELIBERATION :

Comme chaque année, La SEM 81 est tenue de présenter le Compte Rendu annuel d'Activité de l'année écoulée de la ZAC le Bourdelas. Conformément aux articles L.305 du Code de l'Urbanisme et L.1523-3 du CGCT, ce dernier doit être soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Madame le Maire rappelle que le compte-rendu d'activité pour l'année 2012 a été mis à la disposition des conseillers municipaux en mairie et envoyé par courrier électronique aux élus le samedi 25 mai 2013. Par ailleurs le représentant de la SEM 81 a présenté aux élus les éléments du compte-rendu préalablement à la séance du conseil et répondu à toutes les questions posées.

Suite à la présentation du compte-rendu, il est proposé à la collectivité

- D'APPROUVER le compte-rendu annuel d'activité de l'année 2012 ;

- D'APPROUVER, par avenant n°3, l'allongement de la durée de la convention publique d'aménagement de la ZAC du Bourdelas, pour la porter de 11ans à 13 ans et d'autoriser Madame le Maire à signer ledit avenant.

Le Conseil municipal, par 16 voix pour et 1 abstention

- APPROUVE le compte-rendu annuel d'activité de l'année 2012 ;

- APPROUVE l'avenant n°3 de la convention publique d'aménagement de la ZAC du Bourdelas,

- AUTORISE Madame le Maire à signer ledit avenant

2 - TRANSFERT AMIABLE DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT LES AMANDIERS

Présenté par Monsieur Thierry MALLÉ, Adjoint délégué aux travaux et à l'Urbanisme.

DELIBERATION :

En application de l'article L 141-3 du Code de la Voirie Routière, Madame le Maire propose à l'assemblée de délibérer sur le classement dans le domaine public de la voirie du lotissement des Amandiers. Celui-ci a fait l'objet d'un permis d'aménager, accordé en date du



10/07/2010 à la SARL FUTUR INVEST représentée par M. MOUYSET Cédric.

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux a été déposée en mairie le 13/01/2011.

Par courrier en date du 11/01/2013, la SARL FUTUR INVEST et l'ensemble des Co-lotis (M. et Mme KOPACZ José, Mme FRANCOIS Angélique, M. et Mme EL JATTARI Mohamed, M. et Mme PRULIERE François-Xavier, M. MOUYSET Cédric), ont demandé le transfert de la voirie dans le domaine public des parcelles référencées comme suit :

- Section AI n° 224
- Section AI n° 225
- Section AI n° 229

d'une surface totale de 10a 19ca.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE le transfert amiable, à titre gratuit, de la voirie située sur les parcelles ci-après référencées :

- Section AI n° 224, 225 et 229, d'une superficie totale de 10a 19ca ;

- DEMANDE le classement d'office des parcelles Section AI n° 224, 225 et 229 dans le domaine public ;

- AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte notarié à intervenir ainsi que toutes les pièces relatives à la réalisation de cette opération ;

Dépenses pour l'école		Recettes	
Démolition du Préfabriqué RAZED	10 800.00 euros	subvention DETR 50%	16 164.65 euros
Chaudière école	5 188.77 euros	FCTVA 15.482 %	5 005.22 euros
Four pour cuisine centrale	5 143.07 euros	Reste à charge de la commune	17 495.97 euros
Conteneurs isothermes pour cuisine centrale	7 582.11 euros		
Sous-total	28 713.95 euros		
Rénovation du cimetière			
Signalétique	3 615.35 euros		
Sous-total	3 615.35 euros		
Total général HT	32 329.30 euros		
TVA	6 336.54 euros		
Total TTC	38 665.84 euros	Total TTC	38 665.84 euros

Monsieur Bruno DORÉ, Conseiller Municipal, rappelle que Monsieur MOUYSET s'était engagé verbalement à planter deux amandiers dans le lotissement avant le transfert de la voirie dans le domaine public. Madame le Maire indique qu'il va lui être demandé de tenir son engagement.

3 - DENOMINATION DE RUES DANS LA ZAC DE BOURDELAS

Présentation : Monsieur Thierry MALLÉ, Adjoint délégué aux travaux et à l'Urbanisme.

DELIBERATION :

Madame le Maire indique qu'il y a lieu de dénommer les futures voies internes des macrolots 4 et 5 de la ZAC de Bourdelas, ainsi que la future esplanade.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- VALIDE les dénominations suivantes, pour les deux rues et la place telles qu'indiquées sur le plan ci-joint annexé :

- Rue Louise WEISS
- Rue Lucie AUBRAC
- Esplanade de la Liberté

4 - DEMANDE DE SUBVENTION - D.E.T.R.

Présenté par Madame le Maire

DELIBERATION :

Madame le Maire propose de déposer une demande de subvention au titre de la DETR 2013, pour les dépenses prévues pour l'école et pour la signalétique future du cimetière du Buc.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité ;

- AUTORISE Madame le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la D.E.T.R. 2013, au taux de 50 %.

5 - PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS - DEMANDE DE SUBVENTION

Présenté par Madame le Maire

DELIBERATION :

Madame le Maire rappelle que, par délibération du 30 novembre 2012, le Conseil Municipal a voté la réalisation d'une démarche de prévention des risques professionnels et a demandé au Centre de Gestion du Tarn un accompagnement technique et méthodologique d'aide à la réalisation du "Document unique d'évaluation des risques professionnels".



Elle précise que le Fonds National de Prévention (FNP) de la CNRACL a été créé pour soutenir les actions entreprises dans ce domaine, et peut être sollicité.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- DECIDE de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, gestionnaire du Fonds national de prévention de la CNRACL ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents rendus utiles pour la mise en œuvre de cette délibération.

Madame le Maire indique qu'une réunion d'information de tous les agents aura lieu le 28 juin en présence de Monsieur Bruno LADoucETTE, adjoint en charge des ressources humaines, et de Madame Christel GUIBERT, en charge de la prévention des risques professionnels au Centre de Gestion du Tarn. Celle-ci assurera l'accompagnement technique et méthodologique tout au long de la démarche engagée. Quatre autres réunions de travail en petit groupe seront organisées à partir d'octobre, au rythme d'une tous les deux mois. La synthèse des réflexions et préconisations de chaque groupe sera présentée à l'ensemble des agents et servira de base à la rédaction du contenu du Document unique de prévention des risques professionnels.

6 - MISE A DISPOSITION DES ASSOCIATIONS DE GOBELETS REUTILISABLES DANS LES MANIFESTATIONS

Présentation : Monsieur Pascal CRÉPIN, Adjoint délégué à la communication, culture et environnement

DELIBERATION :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la municipalité a acheté 2 000 gobelets réutilisables, marqué du blason de la commune dans l'objectif de les utiliser dans l'ensemble des manifestations publiques à Marssac. Cette opération vise à réduire les déchets, à atténuer les émissions de gaz à effet de serre et à développer les comportements éco-responsables. Ces gobelets seront également prêtés gratuitement aux associations de la commune pour qu'elles les utilisent dans leurs manifestations. Il est proposé qu'une caution de un euro par gobelet utilisé soit demandée aux consommateurs par les associations organisatrices. Cette caution leur sera rendue lorsqu'ils restitueront les gobelets. Les cautions "restantes" (non retour des gobelets) seront reversées par les associations à la mairie.

Il est précisé que, pour pouvoir encaisser ces sommes, il convient de modifier la régie de recettes "les prestations diverses" afin d'y intégrer les "recettes" des gobe-

lets.

L'objectif à long terme est de faire disparaître les gobelets jetables à usage unique de toutes les manifestations ayant lieu sur la commune au profit de ces gobelets réutilisables

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité ;

- FIXE le montant de la caution à un euro
- DECIDE la modification de la régie de recette "prestations diverses" en y incluant "la caution des gobelets"
- CHARGE Madame le Maire de signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de cette nouvelle action.

Une convention précisant les conditions du prêt sera signée avec les associations utilisatrices. Le nettoyage des verres sera assuré par la Mairie. Les associations devront de leur côté les rincer avant de les rendre à la mairie..

7 - APPEL A PROJET POUR L'INSTALLATION DE PANNEAUX BILINGUES AUX ENTREES ET SORTIES DE COMMUNES

Présenté par Madame le Maire

Madame le Maire expose que Conseil Général lance un appel à projet auprès des communes pour les accompagner dans la mise en place de panneaux d'entrée de ville en occitan. Cet accompagnement se traduit par la prise en charge de 80% du coût des panneaux pour un maximum de deux panneaux en occitan par commune. Le prix d'un panneau peut varier entre 75 à 140 euros en fonction de sa longueur. Elle rappelle que le dossier de présentation envoyé par le Conseil Général a été mis à la disposition des élus à la Mairie.

DELIBERATION :

Au travers de son schéma départemental de développement de l'occitan 2012-2018, le Département met en œuvre une politique forte en matière de promotion de la langue et de la culture occitanes sur le territoire tarnais. Aussi, le schéma de développement et plan marketing touristique tarnais a inscrit l'occitan comme un fil conducteur pour qualifier l'offre de produits touristiques à partir des éléments identitaires du territoire.

A ce titre, le Département a souhaité que soit lancé un appel à projet auprès de l'ensemble des communes tarnaises pour les accompagner dans la mise en place de panneaux d'entrée de ville en occitan. L'Assemblée Départementale en a délibéré le 22 mars dernier et a décidé de dérouler ce programme sur 3 ans.

Le Département prendra en charge, à hauteur de 80 %, le coût des panneaux (deux au maximum), dont le prix



TTC varie de 75 euros à 140 euros, en fonction de sa longueur. Il restera, alors, à la charge de la commune les 20 % restant, ainsi que la totalité du coût des panneaux supplémentaires qu'elle souhaiterait éventuellement installer.

La pose de ces panneaux, sur route départementale (2 au maximum) sera effectuée par les services techniques du Conseil Général. En revanche, la pose de panneaux supplémentaires reste à la charge de la commune, ainsi que l'entretien et le renouvellement de ce matériel.

Après délibération, le Conseil municipal, avec 16 voix pour et 1 abstention,

- DONNE un avis favorable à l'installation de deux panneaux en occitan,
- AUTORISE Madame le Maire à signer toute pièce relative à la mise en place de ces panneaux,
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2013.

8 - LOTISSEMENT DE TOURSEILLES REGULARISATION - TRANSFERT DES VRD DANS LE DOMAINE PUBLIC

Présentation : Monsieur Thierry MALLÉ, Adjoint délégué aux travaux et à l'Urbanisme.

DELIBERATION :

Par délibérations en date du 1er octobre 2010, le Conseil Municipal a autorisé la cession des VRD du lotissement de Tourseilles dans le Domaine Public des parcelles référencées section AI n° 194 (6a45ca), AI n° 199 (11a86ca) et AI n° 200 (2a39ca).

Le notaire en charge du dossier vient de signaler qu'il faut également intégrer la parcelle référencée section AI n° 213 (10ca).

Madame le Maire propose à l'assemblée d'approuver le transfert de cette parcelle dans le domaine public de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE le transfert amiable, à titre gratuit, de la parcelle ci-après référencée :
 - Section AI n° 213, d'une superficie de 10ca ;
- DEMANDE le classement d'office de cette parcelle, section AI n° 213 dans le domaine public de la commune
- AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte notarié à intervenir ainsi que toutes les pièces relatives à la réalisation de cette opération ;

QUESTIONS DIVERSES

Restauration du tableau de "la tentation de Saint Antoine vaincue à Portioncule"

Madame le Maire indique que la restauration du tableau va pouvoir être entreprise puisque la commune a obtenu la confirmation de la participation de l'Etat pour 5 039.10 euros, du Conseil Général pour 1 679.70 euros, du Conseil Régional pour 3 359.40 euros et du Diocèse pour 3 695.34 euros.

Porté à connaissance de l'association "Le Militarial"

Monsieur Jean BANQUET, Conseiller Municipal, fait savoir qu'il a été alerté par un administré, membre de l'association des Amis du Musée Mémemorial pour la Paix de Boissezon, sur le fait que le nom de Monsieur Jean-Louis MAZIERES ne figure pas sur le monument aux morts de Marssac. Or il figure sur le registre des "Morts pour la France". Monsieur Jean-Louis MAZIERES, habitait "La Barrabié" et est décédé le 17 mai 1917 d'une maladie pulmonaire contractée durant son service.

Monsieur Jean BANQUET propose que sa mémoire soit rappelée à l'occasion d'une prochaine commémoration.

Emploi d'avenir

Madame le Maire informe les élus que l'appel à candidature pour le recrutement d'un agent en contrat d'avenir sera diffusé par les services de la Mission Jeunes et de Pôle Emploi ainsi que dans le Marssac Info. La procédure de recrutement aura lieu en juillet et le candidat retenu prendra son poste en septembre.

La séance est levée à 22h20



Des nouvelles de la boule marssacoise

Retour à Marssac le samedi soir 14 septembre, de bons souvenirs dans les têtes, pour notre triplète Vétérans, championne du Tarn, qui représentait le département aux championnats de France à Castelnaudary.

Julien, Gérard et Marco se sont bien défendus, mais la route est difficile pour ce titre de champion de France Vétérans.

Une sortie de poules après le barrage car 1^{ère} partie gagnée contre la Haute-Loire, 13 à 4.

2^{ème} partie perdue contre le Lot et Garonne 9 à 13 après avoir mené 9 à 0.

Le barrage les a opposés à la Moselle, 10 à 12 avant arrêt des parties pour la pause déjeuner.

Retour sur les terrains à 14h, pour finalement l'emporter 13 à 12.

La première partie après les poules, débutée à 14h30, les verra s'incliner 7 à 13 contre les Deux-Sèvres, après une partie de près de 3h00 sur les terrains surchauffés par un soleil ardent.



Une excellente expérience pour nos trois représentants qui vont tirer les leçons de cette journée le week-end des 21 et 22 septembre lors du championnat de Ligue sur les terres gersoises.

Très bons résultats de l'équipe féminine dans le championnat des clubs : en effet Christiane, Angie, Christine, Josiane et Paulette, termi-

nent le parcours de classement à la 1^{ère} place ex-quo avec l'équipe de Graulhet. Elles sont donc officiellement qualifiées pour les ¼ de finale qui auront lieu le 6 octobre à Dourgne.

Bravo et félicitations à tous nos représentants.

Une nouvelle saison pour Marssac Volley Club

Marssac Volley Club a redémarré les entraînements le 4 Septembre dernier. Cette année encore deux équipes seront inscrites en volley loisir de l'albigeois VLACA sur le championnat en poule B pour l'équipe A et poule D pour l'équipe B et en coupe où toutes les divisions sont regroupées.

Ce seront en tout 20 matchs, voire plus, en fonction des résultats en coupe, à disputer tout au long de cette nouvelle saison.

Du côté des effectifs, 4 nouvelles recrues nous ont rejoints pour le moment et nous sommes impatients de rencontrer une nouvelle recrue potentielle.

Avec un effectif de 19 joueuses et joueurs, nous sommes en bonne situation pour aborder la reprise mais nous avons néanmoins encore besoin de deux à trois joueuses/joueurs pour avoir des équipes prêtes à en découdre. Les objectifs sont, pour l'équipe A,

de se maintenir en Poule B et, pour l'équipe B, de monter en Poule C. Pour la coupe, c'est bien évidemment de la gagner. Mais surtout ces objectifs sont à atteindre dans une bonne ambiance de groupe avec un esprit loisir... comme lors des années précédentes.

N'hésitez pas à nous rejoindre et contactez Jean-Jacques au 06.51.62.28.32 pour toute information complémentaire.



Ambiance festive et beaucoup de convivialité au repas de quartier à La Tancade



Les Trincades : un repas de quartier mouillé !

Pour ce 6^{ème} rendez-vous, les riverains des quartiers des trincades et de bel air se sont retrouvés le vendredi 6 septembre, en soirée, autour de leur traditionnel casse-croûte annuel.

Comme à l'accoutumé, la rue des trincades était fermée aux automobilistes et temporairement occupée par la trentaine d'habités. Les tables, nappes, chaises et chandelles étaient dressées pour l'occasion.

Ce moment de convivialité organisé autour d'un apéritif copieux et de nombreuses spécialités concoctées par les convives a été interrompu par une pluie d'abord intermittente puis incessante.

Les parapluies avaient été préparés à l'avance mais ne suffirent pas à protéger "la joyeuse tablée".

Couverts, plats, verres, chaises et tables furent empilés à la hâte alors que les desserts étaient à peine engloutis...

Cette soirée écourtée ne démobilisa pas les plus hardis qui, une fois séchés, finirent la soirée au sec autour d'un dernier café arrosé d'un fin spiritueux !





L'association ADMR "Aide à domicile en milieu rural" tient à remercier toutes les personnes et plus particulièrement les représentants des municipalités de Marssac, Terssac et Florentin qui se sont déplacés afin d'assister à son assemblée générale qui a eu lieu le samedi 21 septembre 2013.

Cette association est en difficulté du fait d'un manque de bénévoles. Aussi, si parmi vous certaines

personnes sont intéressées pour venir se joindre à nous, nous sommes à votre disposition au local ADMR pour vous fournir les renseignements nécessaires.

Petit rappel :

L'association fera son loto annuel le samedi 5 octobre 2013 à 20h30 à la salle des fêtes de Marssac.

Venez nombreux !

MARSSAC RUGBY XIII : L'école des jeunes sur les rails



Les jeunes de l'école de rugby peaufinent leur préparation au cours des entraînements hebdomadaires du samedi sur le stade de St Maury de 10 à 12h.

Si exercices physiques et tactiques se poursuivent, l'accueil des nouvelles recrues est toujours assuré par les éducateurs et encadrants durant ces créneaux. C'est ainsi que de nouvelles têtes sont venues grossir les rangs des

équipes de jeunes. Le premier tournoi se déroulera à Marssac le 5 octobre prochain où nous pourrions voir évoluer tous les clubs du département dans les catégories premiers pas, pupilles, poussins et benjamins.

Avec une trentaine d'enfants, Marssac Rugby XIII sera en mesure de bien «voyager» dans les différents tournois et de représenter haut et fort les couleurs du club.

Venez jouer à la belote avec "Les Amis des Cartes"

Planning des concours de belote organisés par l'association "les amis des cartes" dans la salle de l'Astrolabe :

Mardi 8 octobre 2013 à 20h30
Mardi 15 octobre 2013 à 20h30
Mardi 29 octobre 2013 à 20h30
Mardi 5 novembre 2013 à 20h30
Mardi 26 novembre 2013 à 20h30
Mardi 3 décembre 2013 à 20h30

Assemblée Générale de l'ADMR

Excursion pour le Club des Aînés

Le Club des Aînés a repris le chemin de l'école le 2 septembre par une journée de visite/croisière à la Cité d'Agde.

Embarquement pour la découverte de la Cité d'Agde, ses quais, la Cathédrale St Etienne, descente du fleuve Hérault, entrée dans le Golfe du Lion où nous avons longé les 16 km de côtes et de plages puis nous avons contourné l'îlot volcanique de Port de Bou et découvert d'autres merveilles...

Nous avons fait escale au Grau d'Agde pour un repas sur le thème du poisson.

L'après-midi nous avons visité, à Marseillan, la Cave Noilly Prat. Une visite très commentée par un guide qui nous a fait saliver et déguster ses différents vins et apéritifs.

Les 35 personnes qui ont pris part à cette journée ont été ravies.

Nous reprenons nos activités : belote, loto, randonnée du mardi et du vendredi.

Si des personnes sont intéressées, veuillez contacter Mr Roche 05 63 55 41 07 ou Mme Naves 05 63 55 51 92.

Bien amicalement
Le Président Pierre ROCHE



La Vieille Cantine

Bibliothèque associative de Marssac

Horaires d'ouverture

le mercredi de 15h00 à 17h30
 le vendredi de 15h00 à 17h30
 le 1^{er} samedi du mois de 9h00 à 12h00

**+ de 12 000
 ouvrages dont 400
 bandes dessinées**

Portage de livres à domicile (06 63 67 58 18)
 Cotisation : 6 euros/an
 marssacbiblio@laposte.net



Nous sommes heureuses d'accueillir M. Roger Poulard qui étoffera notre équipe pour vous accueillir à la bibliothèque. Comme lui, venez nous rejoindre.

ARTISTIC NOEL a lieu bientôt !
 Ami(e), artisan et créateur pensez à vous inscrire !

ARTISTIC NOEL aura lieu le 24 novembre 2013 à la Salle des fêtes de Marssac.

Numéros utiles

Mairie de Marssac	05 63 55 40 47	Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Gendarmerie	17	Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Samu	15	Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Samu Social	115	Ecoute Infos Sclérose en plaques	0800 854 976
Pompier	18	Enfance et Partage	0800 05 12 34
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81	Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Sécurité/Urgence Gaz GRDF	0800 47 33 33	Sida Info Service	0800 840 800
Chenil Communautaire	05 63 38 38 24	SOS Amitié	05 63 54 20 20
Déchetterie de Ranteil	05 63 38 59 80	SOS Enfants disparus	0810 012 014
Déchetterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98	Suicide Ecoute	01 45 39 40 00
Alcooliques anonymes	05 63 35 66 17	Tabac Info Service	0825 309 310
Alzheimer Info	0811 112 112	Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Cancer Info Service	0810 810 821	Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858	Allo Enfance maltraitée	0800 559 557
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24		
Drogues Info Service	0800 23 13 13		

"La tentation de Saint François d'Assise vaincue à Portioncùle" : visite à l'atelier de restauration

Voilà près d'un mois que cette huile sur toile de 203 x 203 cm, œuvre anonyme du XVII^{ème} siècle, a pris le chemin de l'atelier spécialisé qui a pris en charge sa restauration. L'occasion pour quelques élus passionnés par la renaissance de cette pièce de notre patrimoine d'aller à la rencontre de Madame Hèlène Garcia qui travaille à lui redonner toutes ses couleurs. Un travail lent et minutieux car l'épaisse couche de vernis qui recouvre le tableau se révèle très difficile à enlever. Pas de quoi cependant freiner l'enthousiasme de cette spécialiste qui, durant plus d'une heure, a accompagné les élus dans la découverte des "repentis" et des détails de l'œuvre qui se dévoilent peu à peu sous l'effet de son travail. Rendez-vous a été pris pour une prochaine visite, dans quelques semaines, lorsque la totalité du vernis aura été enlevée.

A noter : ce tableau est également répertorié par le Ministère de la Culture sous le titre «Le miracle des roses».







CONCERT

EGLISE DE MARSSAC SUR TARN
12 OCTOBRE 2013
À 20H30



Marssacois(e)s vous avez la parole

Marssac Info se veut la caisse de résonance de notre village.

Marssac Info est VOTRE journal. Suggestions, commentaires, offres de services, demandes... ou encore désir d'animer une rubrique qui vous tient à coeur (vieilles photos, portraits, critiques littéraires, bourses d'échange...), rien de plus simple ! Contactez-nous, envoyez-nous vos éléments par mail ou déposez-les à l'accueil de la Mairie.

A bientôt !

Pascal Crépin

06 37 74 30 54

pascal.crepin@wanadoo.fr

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr

OEUVRES BAROQUES AU
CLAVECIN,
PAR FRÉDÉRIC DESCHAMPS
(ORGANISTE À LA CATHÉDRALE D'ALBI)

ENTRÉE LIBRE

CONCERT AU PROFIT DE LA
RESTAURATION DU
TABLEAU "LE MIRACLE DES
ROSES", ÉCOLE ITALIENNE
DU XVII^{ÈME} SIÈCLE



Souscription pour la rénovation de notre tableau : «Le miracle des roses» de l'église de Marssac

Dans notre belle église de Marssac, dont les peintures intérieures viennent d'être entièrement refaites, ainsi que l'environnement extérieur, des artistes modernes et anciens ont su laisser leur empreinte de manière harmonieuse, en particulier l'Ecole Italienne (XVII^{ème} siècle) avec un très beau tableau classé aux Monuments Historiques représentant "La tentation de St François d'Assise vaincue à Portioncule".

Ce magnifique tableau, intitulé plus simplement "Le Miracle des Roses", a subi les outrages du temps. Aujourd'hui il devient nécessaire de restaurer son cadre et sa toile.

LA RESTAURATION

La structure du cadre présente des trous dus à des insectes xylophages, les traverses présentent des zones vermoulues importantes et le bois est lacunaire. L'intervention va consister à dépoussiérer le cadre encrassé et à appliquer un traitement préventif et curatif contre les insectes. La structure sera conso-

lidée, les zones lacunaires rebouchées et, pour terminer, la surface sera nettoyée et mise en teinte.

La toile est détendue et déformée, affectée de trous et fortement encrassée. L'œuvre ne présente pour sa part que des pertes ponctuelles. La haute qualité de restauration proposée par l'Atelier de Sophie Nicolas et le Centre de conservation du patrimoine de Gaillac est indispensable à la remise en valeur de cette œuvre remarquable.

Un partenariat avec la Mairie de Marssac, l'Etat, la Région et le Département

La volonté des paroissiens bénévoles engagés dans ce projet, l'intérêt de l'Etat, des collectivités Territoriales pour cet objet assureront la réussite de cette restauration. Le budget prévisionnel est d'un montant de 16 800 euros HT. Il sera financé en grande partie grâce aux subventions de la Direction Régio-

nale de l'Action Culturelle, du Conseil Régional Midi-Pyrénées, du Conseil Général et de la Mairie de Marssac.

La paroisse de Marssac est sollicitée pour compléter l'aide financière. Nous lançons donc une grande souscription pour la rénovation du tableau «Le miracle des roses».

Toute l'équipe en charge de ce dossier vous remercie de vos dons en faveur de ce projet et ne manquera pas de vous convier à la présentation du tableau restauré.

Ce tableau vous appartient depuis 1905, année de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Votre don ouvre droit à une réduction fiscale de 66% si vous êtes imposable, un don de 30 euros ne vous coûtera en réalité que 10 euros.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION (à découper ou à recopier)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

OUI, je participe à la rénovation du tableau "**Le Miracle des Roses**" de l'église de Marssac.

Je verse la somme de _____ euros, Par chèque à l'ordre de : Association Diocésaine d'Albi (église de Marssac). A envoyer ou à déposer à : Secrétariat Paroissial, Souscription Tableau église de Marssac 5 Boulevard Sibille, 81000 Albi

Je souhaite recevoir un reçu fiscal : OUI NON

Votre don ouvre droit à une réduction fiscale de 66%



Soirée Astronomie

Samedi 12 octobre, 21h, Stade St Maury

En partenariat avec la Mairie de Marssac, l'association Albiréo (Astronomes Amateurs Tarnais) vous propose de découvrir notre ciel.

Plusieurs animateurs seront présents avec 2 ou 3 télescopes. Ils répondront à toutes vos questions et vous aideront à décrire la carte du ciel.

Mairie de Marssac

Tél 05 63 55 40 47
mairie-marssac@wanadoo.fr
www.marssac-sur-tarn.fr

Renseignements : 05 63 60 44 06

Cette manifestation ne pouvant se dérouler que par temps clair, elle pourra être annulée par les organisateurs sans préavis

